VILLE DE CRUSEILLES

VILLE DE CRUSEILLES
(HAUTE-SAVOIE)

ARR-VOIRIE-TEMP-2025-97

ARRETE
PORTANT REGLEMENTATION PROVISOIRE DE CIRCULATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

LE MAIRE DE CRUSEILLES,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 et L 2213.2,
- **VU** le Code de la Voirie Routière,
- **VU** le Code de la Route,
- **VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière,
- **VU** la demande de l'entreprise SPIE CITYNETWORKS représentée par Monsieur Olivier JUSSERAND
- **CONSIDERANT** qu'il y a lieu de sécuriser les usagers en réglementant la circulation et en occupant les espaces publics pour l'aiguillage de fibre optique dans des chambres type LT.

ARRETE

ARTICLE 1 :
Pendant la période du mardi 15 juillet 2025 au vendredi 25 juillet 2025 inclus, pour une journée, la circulation de tous les véhicules au niveau de l'Avenue des Ebeaux, sur la commune de CRUSEILLES en agglomération sera règlementée par un empiètement faible.
Pendant cette même période l'entreprise SPIE CITYNETWORKS et son sous-traitants MYNET-SACAGI sont autorisés à occuper les trottoirs du domaine public Route d'Annecy, Avenue des Ebeaux, Grand Rue, Route de Genève ainsi que les Prés Longs.

ARTICLE 2 :
L'entreprise SPIE CITYNETWORKS et / ou son sous-traitant seront chargés de la mise en place et du maintien de la signalisation tout au long du chantier et l'espace public sera rendu en parfait état de propreté.

ARTICLE 3 :
Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois.

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise SPIE CITYNETWORKS,
- L'ASVP de la commune de CRUSEILLES
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CRUSEILLES,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-pompiers de CRUSEILLES,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRUSEILLES, le 26 juin 2025

Madame le Maire,
Sylvie MERMILLOD

Affiché le : 26 JUIN 2025

Mairie - 35 place de la Mairie - 74350 CRUSEILLES - Tél. : 04 50 32 10 33 - Fax : 04 50 44 07 36
mairie@cruseilles.fr